



ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

2020 restera une année gravée dans nos mémoires.

Pandémie de la COVID 19, attentats terroristes, catastrophes climatiques dans le Sud de la France touchent durement notre pays et sa population.

Pour Boissettes, septembre a aussi été marqué par le décès de nos 2 doyennes Anna SEBAONI (101 ans) et Jeanne MORINEAU (98 ans). Nées toutes les 2 entre les 2 guerres mondiales, elles nous ont quittés alors que nous faisons face à de nouvelles guerres contre le virus et contre l'obscurantisme. En ces périodes difficiles, la solidarité et les valeurs de la République demeurent nos plus sûrs piliers pour supporter et passer ces épreuves.

Par ailleurs, comme vous le constaterez dans ce Journal de Boissettes, nous continuons à « dérouler » les projets décrits dans notre programme : fin des travaux de la liaison douce, aménagement paysager de la « pointe des Uzelles » près du Village d'Enfants, passage en éclairage LED avec détecteur de présence de certains lampadaires (avenue du Général-de-Gaulle, rue Brouard, place de Verdun) etc.

Avec ce numéro du Journal de Boissettes, nous inaugurons une nouvelle rubrique « QUE FAIT L'AGGLO POUR VOUS ? ». À chaque édition, nous aborderons un nouveau thème ou nouvelle compétence déléguée à l'AGGLO (la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine) qui vous permettra de mieux comprendre ce que fait la CAMVS pour Boissettes et ses habitants.

En cette période de re-confinement, toute l'équipe municipale (élus et agents communaux) est « sur le pont » pour vous aider au quotidien. Nous vous communiquerons régulièrement les dernières infos via le site internet, la newsletter ou des flyers dans votre Boîte à lettres. Et comme en mars dernier, je sais que nombre d'entre vous seront au rendez-vous de la solidarité vis-à-vis des personnes fragiles et de vos voisins.

Une lueur d'espoir semble apparaître avec l'annonce de mise à disposition prochaine d'un vaccin, espérons que le bout du tunnel soit proche et que nous pourrions reprendre rapidement une vie normale.

Profitez des fêtes de fin d'année, pour prendre soin de vos proches... dans le respect des gestes barrières.

Je vous souhaite une bonne fin d'année!

Thierry SEGURA, Maire

AU SOMMAIRE :

- Vie scolaire
- Message du comité de rédaction
- Interview de Monsieur le Maire
- Informations communales
- Commémoration du 11 novembre
- Partenaires territoriaux
- Vie associative
- Hommage
- Bloc-notes

AGENDA

Décorations de Noël par l'ABSL :
le 5 décembre 2020.

Conseil municipal :
le 18 décembre 2020 18h00.

Vœux de M. le Maire :
le 17 janvier 2021 à 16h00
si la situation sanitaire le permet.

VIE SCOLAIRE

À l'école « Les Fontaines » de Boissise-la-Bertrand, malgré cette rentrée si particulière, les sourires et la bonne humeur étaient présents. Nous souhaitons à tous les enfants une excellente année scolaire, remplie de découvertes et d'épanouissement.

Le 19 septembre, les anciens élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire offert par les municipalités de

Boissettes et Boissise-la-Bertrand.

Le 15 octobre, le conseil municipal des enfants a élu le maire : Rafael BRANDAO, la 1^{ère} adjointe Marie GARIN, la 2^{ème} adjointe Célia BONIN.

Les autres conseillers sont : Antoine COLOMBE, Anne-Sophie DELABY, Jade FRANCESCHINI et Lou RIBEIRO.



MESSAGE DU COMITÉ DE RÉDACTION

ERRATUM : Le comité de rédaction vous présente ses excuses pour une erreur de vocabulaire dans le journal de Juillet, que vous aurez sans aucun doute corrigée de vous-même. Il fallait lire « qui nous ont précédé et non succédé. »

Vous avez découvert également une nouvelle rubrique nommée « Bloc-notes ». Cela pourra être une recette de cuisine de saison, une suggestion de sortie culturelle, une astuce de jardinage ou une photo insolite de Boissettes. Nous attendons vos suggestions.

INTERVIEW DE MONSIEUR LE MAIRE

Thierry Segura est maire de Boissettes depuis le 23 mai 2020. Il a accepté de répondre à nos questions.

Pouvez-vous vous présenter aux Boissettais qui ne vous connaîtraient pas?

J'ai 58 ans, je suis marié à Brigitte et nous sommes parents de 3 garçons. Nous habitons depuis plus de 30 ans à Boissettes où nous nous sommes mariés en 1990. J'ai accompli toute ma carrière professionnelle au sein du Groupe Saint Gobain dans des postes de management (usine, logistique et ensuite marketing).

Quelles ont été vos motivations pour vous présenter aux élections municipales? et au poste de Maire?

Depuis longtemps, je m'intéresse et participe à la vie de la Commune, d'abord en tant que membre du Bureau de l'ABSL puis à partir de 2008 au sein du Conseil Municipal.

Cette année, j'ai « sauté le pas » en montant une équipe composée d'anciens et de nouveaux élus alliant non seulement compétences, dynamisme mais surtout bonne humeur et envie de travailler pour Boissettes et ses habitants. Cette équipe est devenue le « Conseil Municipal de Boissettes » cette année.

Quels sont vos principaux projets pour les 6 ans à venir?

Comme j'ai eu l'occasion de le préciser au mois de mars, nos projets (certains sont déjà réalité) tournent autour de 4 thèmes principaux :

- **La préservation et l'embellissement de Boissettes:** cela passera notamment par la maîtrise de l'urbanisme et l'aménagement de l'entrée ouest du Village (parcours de santé et les friches en bord de Seine).

- **La sécurité** et principalement la sécurité routière (respect de la vitesse).

- **L'environnement et la transition écologique:** isolation des bâtiments communaux (le chantier d'isolation du grenier de la Mairie vient de se terminer), passage des éclairages publics en LED basse consommation, aménagement de liaisons douces et certains chemins communaux oubliés.

- **Le Bien Vivre Ensemble:**

- Accueillir et intégrer les nouveaux habitants: « Bien vivre à Boissettes », comme dans n'importe quelle ville ou village, impose des droits et des devoirs. Les expliquer et les respecter est l'affaire de tous.

- Animer et « faire vivre » le Village avec l'aide de l'ABSL.

INFORMATIONS COMMUNALES

Recensement des Riverains de la Seine

La commune de Boissettes étant exposée aux risques d'inondation, des actions de sauvegarde, comme l'appui à l'évacuation des riverains, peuvent être engagées. Afin de recenser les besoins et attentes des habitants, une trentaine de courriers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des habitants du chemin des Praillons et des parcs de la Varenne par les élus en charge de la vie sociale. À ce jour, seulement deux foyers ont répondu à ce courrier et accepté un rendez-vous. Nous ne pouvons que le regretter puisque cette démarche a pour seul objectif d'anticiper la prise en charge des personnes qui pourraient se trouver en danger.

Travaux

Le dernier étage de la Mairie a été isolé permettant ainsi la pose d'un nouveau plancher au grenier. Le montant des travaux est de 9672 euros avec une subvention de 50 % du Syndicat départemental d'Énergies de la Seine-et-Marne (SDESM).

La réfection de la toiture de la salle « L'École » a eu lieu en juillet. Le changement complet de la couverture de toit en assure l'étanchéité. Le projet, d'un coût total de 20448 euros, est financé à 80 % par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Sur le chemin des Praillons, des travaux doivent permettre une restructuration de l'assainissement des eaux pluviales et usées venant des Uzelles. Cela n'entraînera pas de coupure de la circulation même si elle sera plus difficile. En cette période de re-confinement, la date des travaux, initialement prévus pour mi-novembre, n'est pas précisée au moment de l'impression de ce journal.

Environnement

L'aménagement de la liaison douce reliant Boissettes à Boissise-la-Bertrand se poursuit avec la pose de rochers. Des plantes et des bancs viendront agrémenter ce lieu au printemps.



Au cours du mois de septembre, la société LIETAER est intervenue aux Uzelles pour l'entretien paysager de la pointe (village d'enfants - Avenue du Général-de-Gaulle). Les thuyas, qui étaient sur le territoire de la commune, ont été arrachés, le sapin a été nettoyé et le platane élagué. La zone vient d'être engazonnée.



Le nettoyage d'automne prévu le 8 novembre, sous l'impulsion d'Oriane Podevin et Philippe Barrault, élus en charge de l'environnement, a été annulé suite aux décisions gouvernementales du 28 octobre. En espérant des temps meilleurs, une opération identique vous sera proposée au printemps. Nous ne manquerons pas de vous en communiquer la date.

Sécurité

Le 17 septembre, les pompiers et la police sont intervenus sur le parcours de santé suite à un incendie causé par des tirs de pétards. Les responsables n'ont pas été identifiés. Si vous êtes témoins d'incivilités, n'hésitez pas à appeler le 17 ou le 18. Cela permet de réduire le temps d'intervention des services spécialisés.



Des excès de vitesse sont régulièrement constatés dans les rues de Boissettes. Les deux entrées du village (rue du Mont aux lièvres et avenue du Général-de-Gaulle) sont à 50 km/h pour passer rapidement à 30 km/h aux abords du village d'enfants et dans le centre-village. Pour la sécurité de tous, soyons tous respectueux de ces limitations.

Les événements, liés à la sécurité, font l'objet d'un bilan mensuel entre l'adjoint en charge de la sécurité et le brigadier-chef de la police, référent de la commune.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En raison des mesures sanitaires, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu sans public et en présence d'un comité restreint d'élus.

Thierry Segura, Maire de Boissettes, a lu le texte de M^{me} Darrieussecq Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants. Dans ce texte, elle rend hommage à tous les morts pour la France. Elle évoque ensuite l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon, en ce 11 novembre 2020. Le Président de la République l'a souhaitée en l'honneur du peuple de 14-18.

Avant la minute de silence, Thierry Segura a clos cet hommage en rappelant, qu'en 2020, 20 militaires sont morts pour la France.

Un arbuste a été déposé devant le monument aux morts avant d'être planté rue Paul Gillon.



PARTENAIRES TERRITORIAUX

Que fait l'AGGLO pour vous ?

Présente dans chaque édition du Journal de Boissettes, cette nouvelle rubrique vous permettra de découvrir une compétence prise en charge par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'AGGLO !



La Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine CAMVS est composée de 20 communes dont Boissettes et représente 133 094 habitants. La CAMVS a pour mission d'exercer un certain nombre de compétences d'intérêt communautaire mais dans le respect de l'identité de chaque commune. M. Thierry Segura, maire de Boissettes, est le 9^{ème} vice-président du bureau communautaire. Boissettes a un délégué au Conseil communautaire : Monsieur Ségura est titulaire et Monsieur Anglade est son suppléant.

Dans ce numéro, nous vous présentons la compétence MOBILITÉ. La CAMVS s'appuie sur le Plan Local de déplacements (PLD) qui a pour objectif d'identifier les difficultés de déplacements existantes et de faciliter la mobilité des habitants notamment en améliorant les liaisons en transports en commun, en vélo et à pied.

Ce PLD s'inscrit lui-même dans le Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF). La prise en compte de la mobilité, dans les politiques urbaines, est une priorité majeure de la CAMVS. L'objectif du Schéma directeur des liaisons douces est de déployer un réseau cyclable avec des itinéraires continus, sécurisés et permettant de relier chacune des 20 communes de l'agglomération au pôle d'équipement le plus proche. Depuis 2019, on compte dans l'agglomération 70 km de liaisons douces (pédestres et cyclables).

Voici trois exemples concrets illustrant cette compétence :

- La création d'une voie verte entre Boissise-la-Bertand et Boissettes permet d'assurer une continuité avec Le Mée et avec la passerelle du barrage des Vives Eaux pour atteindre Boissise-le-Roi.

- La CAMVS met en place un nouveau service en collaboration avec SPC Mobilités. La vélostation MÉLI VÉLO, le service de location de vélos, installé aux abords de la gare de Melun propose une alternative pour les usagers qui viennent prendre le train et qui, actuellement, se déplacent en voiture. Cette offre doit permettre de désengorger le quartier de la gare. La location peut aller de un à six mois reconductible une fois.

MÉLI VÉLO propose également d'autres services comme la « petite » réparation et une conciergerie (pressing, cordonnerie, livraison de produits non-périssables commandés auprès des commerçants locaux partenaires.)

Contact :

MÉLI VÉLO : 2, rue Daubigny ; ouverte du lundi au samedi de 7h30 à 13h00, le dimanche de 14h00 à 20h30 et les jours fériés de 9h00 à 13h00 et 17h00 à 20h00.

- La police Intercommunale des transports et le transport à la demande, dans les communes les moins denses, sont désormais opérationnels.

• Centre de dépistage et de diagnostic COVID 19 :

Pour faciliter l'accès aux tests en Ile-de-France, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France a ouvert 20 centres de dépistage et diagnostic. Depuis le 19 octobre, le territoire de la CAMVS accueille le centre du sud Seine-et-Marne.

Lieu : 444, avenue du Général-Leclerc - Dammarie-Lès-Lys.

Modalités d'accès :

Ouvert 6 jours/7 jusqu'à la fin de l'hiver.

9h00-14h00 ; sans rendez-vous. Réservé aux personnes prioritaires (Personnes symptomatiques munies d'une prescription, personnes cas contact à risque munies d'un SMS ou mail de l'assurance-maladie ou de l'ARS, professionnels de santé intervenant à domicile). Un accès sur rendez-vous est possible avec une prise de rendez-vous faite exclusivement par les médecins traitants via la plate-forme téléphonique.

À partir du lundi 2 novembre : plage horaire élargie 14h00-18h00, accès à tous les publics, sans rendez-vous.

• Seine-et-Marne 77 / Le Département

Un nouveau site internet :

Une nouvelle plate-forme technique, sur laquelle repose notre site internet, va être mise en place par le Département afin de répondre aux normes et usages actuels notamment l'assurance d'être lu sur PC, tablette et Smartphone.

Courant décembre, vous devriez voir le changement en vous connectant au site de Boissettes.



• Centre régional de coordination des dépistages des cancers

Suite à la demande du CRCDC-IDF, la mairie de Boissettes s'est engagée à promouvoir le dépistage organisé des cancers en Seine-et-Marne. « Octobre rose » était un moment fort de la sensibilisation du dépistage des cancers du sein (actualité postée sur le site internet, newsletter envoyée aux inscrits, dépliants et rubans roses, symbole de la lutte contre le cancer du sein, mis à disposition en mairie.)

Voici les coordonnées du CRCDC-IDF - Site de Seine-et-Marne :

333, rue Marguerite Pery - 77 563 LIEUSAIN CEDEX

Téléphone : 01 60 62 00 00

www.depistage-cancers-idf.org

VIE ASSOCIATIVE

Association Boissettes Sports et Loisirs :

Les inscriptions et l'Assemblée générale ont eu lieu le 10 octobre. L'association compte une soixantaine d'inscrits.

Communiqué du Conseil d'administration :

Réuni le 12 octobre, le Conseil d'administration a procédé à l'élection des membres du bureau. Ont été élus à l'unanimité des présent(e)s : Président M. François RIGAUT, Vice présidente Mme Béatrice LUCOT, Trésorière Mme Jacqueline OBRECHT-HALLIER, Secrétaire Mme Franceline ADT-GUILBERT, Membres du CA : Mme Pilar GRESSIER, Mme Chantal ANGLADE, M. Jean Pierre LEGRAND, M. Bernard FOURNIER (absent sur la photo), M. Cyril CROISE.



HOMMAGE

Deux habitantes de Boissettes nous ont quittés. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles respectives.

Mme SEBAONI Anna : le 27 septembre 2020. Née le 10 décembre 1918, elle était la doyenne de Boissettes.

Mme MORINEAU Jeanne

Pierre de Montalembert a souhaité rendre hommage à Mme MORINEAU.

Jeanne Morineau, l'une des doyennes de Boissettes, est décédée le 20 septembre.

Née le 26 janvier 1922, elle était âgée de 98 ans révolus. Son histoire mérite d'être racontée, tant elle participe aux 74 dernières années de la vie de Boissettes.

Jeanne était native de la Ferrière, une commune de Vendée, proche de la Roche-sur-Yon.

À 24 ans, en juin 1946, Jeanne avait épousé Henri Morineau, également natif de la Ferrière, rentré récemment de captivité en Allemagne, en Prusse Orientale, captivité qui avait duré 5 ans.

La métairie familiale exploitée par le frère aîné d'Henri Morineau ne leur offrant pas de travail, Jeanne et Henri décident de quitter la Vendée. Grâce à un compagnon de captivité d'Henri, ils trouvent un point de chute à Boissettes, un emploi leur étant offert par le propriétaire à l'époque de Bellerive - Monsieur Crepatte.

Trois ans plus tard, Jeanne et son mari quittent Bellerive et s'installent au 28, rue Brouard, l'une des maisons de la propriété les Praillons qui appartient alors à la famille Dreyfus.

Peu de temps après, la propriété est vendue au Docteur Bourgeois et son épouse Raymonde. Ceux-ci gardent à leur service Jeanne et Henri Morineau : Henri comme jardinier, Jeanne s'occupant du service de la maison.

Au décès du Docteur Bourgeois, Raymonde Bourgeois décide de vendre la propriété pour traverser la rue et s'installer au 13, rue Brouard où elle vivra jusqu'à sa mort. C'est ainsi qu'en 1960, mes parents achètent les Praillons et reprennent à leur service les époux Morineau qui habitent toujours la maison située 28, rue Brouard, mais à présent avec leurs cinq enfants, Michel, Guy, Chantal, Monique et Robert.

Après quelques années, le mode de vie de mes parents ne justifiant plus cette organisation, Henri Morineau accepte un emploi de jardinier à la préfecture de Melun. Dans les années 70, les époux Morineau construisent leur maison sur un terrain que leur ont cédé mes parents, rue des Sables. Jeanne s'occupera de la maison jusqu'à sa retraite en 1987.



Les idées d'activités et d'animation ne manquent pas à ce nouveau CA, comme c'était le cas de ceux qui l'ont précédé. Mais la mise en œuvre est freinée par les consignes sanitaires actuelles. En priorité, l'ABSL veillera à installer dès le samedi 5 décembre un décor de Noël scintillant qui égayera notre village en ces temps moroses. Toutes les bonnes volontés seront d'ailleurs bienvenues ce jour-là. Un dimanche de fin de printemps, vous serez tou(te)s conviés à découvrir ou redécouvrir Boissettes en participant à des animations d'un jour ludiques et gratuites... Surprise!

Par ailleurs, les activités de marche, pétanque et les jeux de cartes reprendront après le déconfinement.

La secrétaire de l'ABSL Franceline ADT-GUILBERT

« **Les rencontres artistiques** » les 29, 30 et 31 mai 2021

Les mairies de Boissettes et de Boissise-la-Bertrand organiseront une exposition de peintures, sculptures et photographies les 29, 30 et 31 mai 2021 dans la salle polyvalente de la Recellerie. Les saisons, est le thème proposé aux artistes.

Si vous souhaitez exposer, les inscriptions se font auprès de la mairie de Boissise-la-Bertrand en précisant votre nom, prénom, adresse postale, mail, et numéro de téléphone : boissise-la-bertrand@orange.fr - Téléphone : 01 64 38 20 21

Date limite des inscriptions : le 31 décembre 2020.

Une réunion aura lieu le 18 janvier avec les artistes.

L'ABSL participera à l'organisation de cet événement culturel.

Boissettais par adoption, Jeanne et Henri se sont impliqués activement dans la vie du village.

Jeanne s'occupe de l'Église pendant 40 ans. De son côté, Henri Morineau est élu conseiller municipal sous la mandature de Monsieur Roland. Le couple et ses enfants s'investissent aussi dans l'organisation de la fête du village. Leur fils Michel a également été conseiller municipal de 1989 à 1995 sous le mandat de Monsieur Cheylan, avant de partir s'installer à Auxerre où il a poursuivi une carrière politique comme maire adjoint en charge des affaires culturelles.

Nous n'oublierons pas Jeanne Morineau dont le sourire et le pas rapide et déterminé étaient devenus légendaires.

Adieu Jeanne.

Pierre de Montalembert

BLOC-NOTES

Vous avez peut-être profité d'une balade dans les bois alentour pour ramasser des champignons. Voici une proposition de recette pour les cuisiner.

Cappuccino de cèpes :

Préparation 15 minutes Cuisson : 15 minutes

Ingrédients : 600 gr de cèpes émincés, 6 petites tranches de pain aux noix, 30 cl de crème épaisse, 1/2 gousse d'ail, 6 brins de persil plat, 3 cuil à soupe de fond de veau en poudre, 1 cuil à soupe d'huile d'olive, sel, poivre.

Faites bouillir 1 litre d'eau et diluez le fond de veau. Réservez 12 jolies lamelles de cèpes pour la décoration. Plongez les autres cèpes dans le bouillon frémissant et laissez cuire 15 minutes.

Faites chauffer l'huile dans une poêle et faites y sauter les lamelles de champignons réservées, salez, poivrez.

Rincez séchez, effeuillez le persil. Pelez la demi-gousse d'ail. Hachez-les ensemble. Toastez légèrement les tranches de pain.

Au bout de 15 minutes de cuisson des cèpes dans le bouillon, ajoutez la crème. Mixez l'ensemble au mixeur-plongeant ou dans un blender, pour obtenir une texture veloutée et mousseuse.

Répartissez ce cappuccino dans des assiettes ou des bols, décorez avec les lamelles de cèpes poêlées et la persillade, servez aussitôt avec les toasts.

Bon appétit...



Accueil en Mairie uniquement sur rendez-vous actuellement, pour cause de crise sanitaire.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication : Thierry SEGURA - Comité de rédaction : Pascale BACQUET, Marie CORNET-VERNET, Oriane PODEVIN.

Parution 3 fois par an : mars, juillet et novembre - Tirage 225 ex - Distribution par nos soins